Durée moyenne de séjour à l'hôpital

La durée moyenne de séjour à l'hôpital est souvent considérée comme un indicateur d'efficience. Toutes choses égales par ailleurs, un séjour plus court diminue le coût par sortie et déplace les soins vers le cadre moins onéreux des soins de suite. Toutefois, un séjour plus court exige généralement une intensité de services plus élevée et est plus coûteux par journée d'hospitalisation. Un séjour trop court peut aussi avoir des effets négatifs sur les résultats de santé ou nuire au confort ou au rétablissement du patient. S'il en résulte un taux de réadmissions accru, les coûts par épisode de maladie peuvent n'être que légèrement réduits, ou même augmenter.

En 2013, la durée moyenne de séjour à l'hôpital, toutes causes confondues, dans les pays de l'OCDE était d'environ huit jours (graphique 6.13). On observait les durées les plus courtes en Turquie et au Mexique, avec environ quatre jours (moitié de la moyenne OCDE), et les plus longues au Japon et en Corée, avec plus de 16 jours (plus du double de la moyenne OCDE). La durée moyenne de séjour est passée de presque 10 jours en 2000 à 8 jours en 2013 en moyenne dans les pays de l'OCDE. On note quelques exceptions à cette tendance générale, avec une augmentation de la durée moyenne en Corée, mais aussi en Hongrie et au Luxembourg, où elle dépasse maintenant la moyenne de l'OCDE.

Si l'on considère la durée moyenne de séjour pour des maladies ou états spécifiques, on peut neutraliser dans une certaine mesure l'effet des différences de gravité ou de nature des cas. Le graphique 6.14 indique que la durée moyenne de séjour à la suite d'un accouchement normal en 2013 était légèrement inférieure à trois jours en moyenne dans les pays de l'OCDE, contre plus de trois jours et demi en 2000. Cet indicateur s'étageait entre moins de deux jours au Mexique, en Turquie, au Royaume-Uni, en Islande, au Canada, en Nouvelle-Zélande et aux Pays-Bas, et au moins cinq jours en République slovaque et en Hongrie.

La durée moyenne d'hospitalisation après un infarctus aigu du myocarde était d'environ sept jours en 2013, en moyenne dans l'OCDE. On observait les séjours les plus courts dans quelquesuns des pays nordiques (Danemark, Norvège et Suède), en Turquie et en République slovaque, avec moins de cinq jours, et les plus longs en Corée et en Allemagne, avec plus de dix jours (graphique 6.15).

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces variations entre les pays. Les différences touchant les besoins cliniques des patients peuvent bien sûr avoir une influence, mais ces variations reflètent sans doute aussi les différences des pratiques cliniques et des systèmes de paiement. Une offre abondante de lits et la structure de paiement des hôpitaux sont deux facteurs conjoints susceptibles d'inciter les hôpitaux à garder les patients plus longtemps. Un nombre croissant de pays (comme la France, l'Allemagne et la Pologne) ont adopté des dispositifs de paiement prospectif souvent fondés sur les GHM (groupes homogènes de malades) pour fixer, avant la fourniture des prestations, les rémunérations en fonction du coût estimé des soins hospitaliers pour un épisode donné suivant la catégorie de patients. Ces systèmes de paiement présentent l'avantage d'encourager les prestataires à réduire le coût de chaque

épisode de soins. En Suisse, les cantons qui ont adopté le paiement sur la base des GHM à la place du prix à la journée ont enregistré une baisse des durées de séjour à l'hôpital (OCDE et OMS, 2011).

La plupart des pays cherchent à réduire la durée moyenne de séjour tout en maintenant, voire en améliorant, la qualité des soins. Diverses mesures au niveau clinique ou au niveau des services ou du système en général sont envisageables pour atteindre ce double objectif. Des réductions stratégiques du nombre de lits d'hôpital, accompagnées d'un développement des services de soins de proximité, peuvent raccourcir la durée de séjour, comme l'ont montré les réformes du secteur hospitalier axées sur la qualité menées au Danemark (OCDE, 2013). D'autres options peuvent consister à promouvoir l'adoption d'actes chirurgicaux moins invasifs, modifier les modes de paiement des hôpitaux, développer les programmes de sorties précoces qui permettent aux patients de retourner chez eux et d'y recevoir des soins de suite, ou aider les hôpitaux à améliorer la coordination des soins tout au long du parcours de diagnostic et de traitement.

Définition et comparabilité

La durée moyenne de séjour est le nombre moyen de jours que les patients passent à l'hôpital. Elle se calcule généralement en divisant le nombre total de jours passés en hospitalisation par l'ensemble des patients au cours de l'année par le nombre des admissions ou des sorties. Les admissions avec sortie le jour même ne sont pas prises en compte. Dans la plupart des pays, les données couvrent toutes les hospitalisations (sans se limiter aux soins curatifs/aigus), avec les exceptions du Canada, du Japon et des Pays-Bas pour lesquels les données continuent de ne concerner que les soins curatifs/aigus (d'où une sous-estimation).

Les sorties et la durée moyenne de séjour des bébés en bonne santé nés à l'hôpital sont exclues dans un certain nombre de pays (par exemple l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Chili, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la Grèce, l'Irlande, le Luxembourg et le Mexique), d'où une légère surestimation (la prise en compte des bébés en bonne santé nés à l'hôpital réduirait par exemple la durée moyenne de séjour de 0.5 jour au Canada).

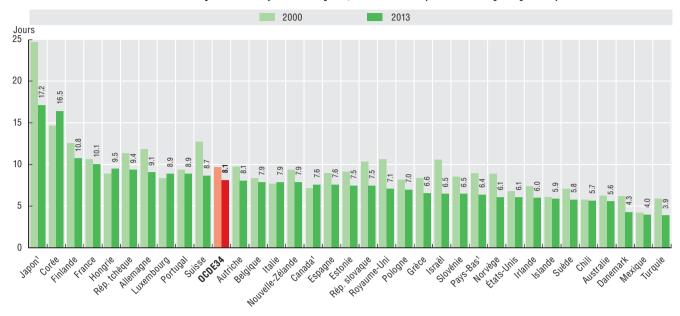
Références

OCDE (2013), OECD Reviews of Health Care Quality: Denmark – Raising Standards, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/9789264191136-en.

OCDE et OMS (2011), Examens de l'OCDE des systèmes de santé : Suisse 2011, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/9789264120938-fr.

114 PANORAMA DE LA SANTÉ 2015 © OCDE 2015

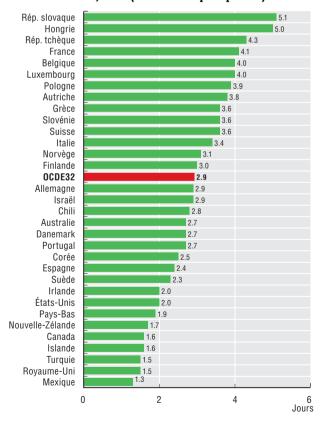
6.13. Durée moyenne de séjour à l'hôpital, 2000 et 2013 (ou année la plus proche)



1. Les données correspondent à la durée moyenne de séjour en soins curatifs (aigus) (d'où une sous-estimation). Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2015, http://dx.doi.org/10.1787/health-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933281931

6.14. Durée moyenne de séjour pour un accouchement normal, 2013 (ou année la plus proche)

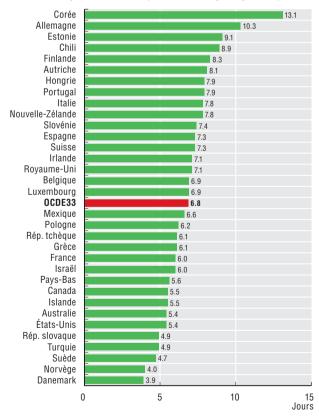


Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2015, http://dx.doi.org/10.1787/health-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933281931

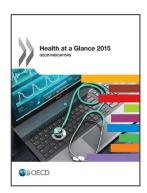
Informations sur les données concernant Israël: http://oe.cd/israel-disclaimer

6.15. Durée moyenne de séjour pour un infarctus aigu du myocarde, 2013 (ou année la plus proche)



Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2015, http://dx.doi.org/10.1787/health-data-fr.

StatLink *s= http://dx.doi.org/10.1787/888933281931



Extrait de : Health at a Glance 2015 OECD Indicators

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/health_glance-2015-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2015), « Durée moyenne de séjour à l'hôpital », dans *Health at a Glance 2015 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/health_glance-2015-34-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

